

eu – CURIA

<http://curia.europa.eu>



(extrait du site web)

L'accès numérique à la jurisprudence permet de retrouver une information pour chacune des affaires introduites devant la Cour de justice et le Tribunal de 1953 à nos jours ainsi que devant le Tribunal de la fonction publique entre 2005 et 2016

Les affaires sont présentées par ordre numérique, en fonction de leur dépôt aux greffes respectifs.

L'utilisation de la fonction «Recherche» du navigateur permet également de retrouver une affaire au moyen du nom des parties.

Un lien est établi au niveau du numéro de l'affaire.